

DEMANDE D'EMPLOI VACANCES 2023
(À retourner en Mairie pour le 28 avril 2023 dernier délai)

Les emplois vacances sont attribués pour une **SEULE** période de 2 semaines et uniquement aux services Voirie, Bâtiment et Environnement. **Ils sont réservés aux lycéens et étudiants Héricourtois et majeurs au plus tard au début de la période choisie.**

VOUS

Nom			
Prénom		Sexe (F ou M) :	
Adresse			
Date de naissance		Pointure (obligatoire) :	
Tél. (obligatoire)		Adresse mail :	
Nationalité			
Etablissement scolaire		Classe :	

VOS PARENTS

Nom	
Prénom	
Adresse	
Profession	

Nom	
Prénom	
Adresse	
Profession	

PERIODE SOUHAITEE (cocher la ou les cases) (plusieurs choix possibles mais une seule période sera retenue)

<input type="checkbox"/>	du 10 juillet 2023 au 21 juillet 2023 inclus	<input type="checkbox"/>	du 07 août 2023 au 18 août 2023 inclus
<input type="checkbox"/>	du 24 juillet 2023 au 04 août 2023 inclus	<input type="checkbox"/>	du 21 août 2023 au 01 septembre 2023 inclus

Avez-vous déjà occupé un emploi saisonnier à la ville d'Héricourt ? OUI NON
Si oui, en quelle année ?

Liste des pièces à joindre OBLIGATOIREMENT à votre demande :

- Votre CV
- Copie de votre carte nationale d'identité (recto-verso) ou titre de séjour pour les étrangers
- Copie intégrale de l'**avis d'impôt 2022 (sur les revenus de l'année 2021)** de vos parents

Fait à Héricourt, le
(Date et signature)